

Energ'iv acquiert une centrale photovoltaïque au sol

Le producteur indépendant local d'électricité photovoltaïque Energ'iv (SEML Energ'iv) a conclu avec la Générale Du Solaire (GDS) un accord en vue de l'acquisition d'un projet photovoltaïque au sol, sur la commune de Guignen. La mise en service de la centrale de 4,82 Mwc est prévue en février 2021.

DÉCEMBRE 8, 2020 GWÉNAËLLE DEBOUTTE

PV À GRANDE ÉCHELLE FRANCE



Les travaux de la centrale de Guignen, qui sera mise en service en février 2021.

Photo : Energ'iv

Share     

Dans le cadre de son activité de producteur indépendant local d'électricité photovoltaïque sur le département d'Ille-et-Vilaine, la Société d'Economie Mixte Locale Energ'iv (SEML Energ'iv) a conclu avec la Générale Du Solaire (GDS) un accord en vue de l'acquisition d'un projet photovoltaïque au sol, sur la commune de Guignen.

Le projet englobe le développement, la construction clé en main et la mise en service d'une centrale au sol de 4,82 Mwc sur l'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Guignen, dont le foncier appartient au SMICTOM du Pays de Vilaine (syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets).

Ce projet était initialement porté par la société de projet KER HEOL, filiale de Générale Du Solaire. La vente du projet se matérialise par la cession de la SAS KER HEOL au profit de la SEML Energ'iv comprenant le rachat du développement et d'un contrat EPC couvrant l'ensemble des travaux de construction et de mise en service de la centrale.

Les travaux ont démarré dès septembre : préparation du site, pose des structures de fixation. Les panneaux solaires ont été livrés et sont en cours d'installation. La mise en service effective de la centrale est prévue en février 2021.